



SOTB1BA

2023 - 2024

## SOTB1BA - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Consciente de l'importance du polyglottisme dans une société toujours plus ouverte sur le monde, le campus Bruxelles - Saint Louis propose des programmes bilingues et trilingues en sociologie et anthropologie. Deux filières sont proposées : soit bilingue français/anglais, soit trilingue français/néerlandais/anglais, à concurrence de 3 à 4 unités d'enseignement en langue(s)-cible(s) par année d'étude.

Réaliser un bachelier en sociologie et anthropologie dans un programme trilingue français-anglais-néerlandais constitue un atout pour la poursuite de vos études, et de vos engagements professionnels et sociaux dans un monde multiculturel, que cela soit à Bruxelles, en Belgique ou l'étranger.

Le programme trilingue français-anglais-néerlandais de bachelier en sociologie et anthropologie organisé sur le site de Bruxelles - Saint Louis permet de suivre une partie de votre formation en anglais et en néerlandais : 4 cours chaque année (2 en anglais et 2 en néerlandais).

La sociologie et l'anthropologie sont nées du désir des sociétés modernes de se connaître, de connaître les sociétés "autres" et d'avoir une capacité à agir sur elles-mêmes.



## SOTB1BA - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de ses études de bachelier en sociologie et anthropologie, l'étudiant-e aura acquis les compétences suivantes :

#### **I. Acquérir les bases disciplinaires et méthodologiques dans le domaine de la sociologie et de l'anthropologie**

- **Maîtriser les savoirs fondamentaux de la sociologie et de l'anthropologie, situés sur le plan épistémologique, permettant de répondre aux questions clés de recherche adressées par la discipline.**
- **Acquérir progressivement une culture poussée en sociologie et en anthropologie, à partir de cours généraux et spécialisés:** sociologie, anthropologie, analyse des théories sociologiques, sociologie politique, sociologie de la culture, questions spéciales d'anthropologie, socio-anthropologie du symbolique, sociologie de l'action collective...

#### **II. Acquérir les savoirs de base dans les domaines complémentaires à la sociologie et à l'anthropologie**

- **Mobiliser, de manière interdisciplinaire, des savoirs issus de divers domaines des sciences humaines** afin d'analyser des phénomènes de société contemporains ou historiquement situés.
- **Acquérir une culture générale en sciences humaines et sociales**, reposant sur la connaissance des principaux postulats et enseignements des différentes disciplines, ainsi que de leurs méthodes et des enjeux éthiques qui leur sont liés

#### **III. Se former à la démarche scientifique**

- **Maîtriser et mettre en Œuvre les règles et les principes éthiques de la démarche scientifique en sociologie et anthropologie**
- **Collecter et traiter avec discernement les données empiriques, tant quantitatives que qualitatives**
  - Développer des aptitudes à rechercher, lire, comprendre, interroger et synthétiser des textes scientifiques
  - Acquérir progressivement la capacité à produire, seul et en équipe, un travail d'analyse sur des phénomènes sociaux contemporains
  - Acquérir progressivement la capacité à conduire de façon fructueuse une recherche de données, en usant avec discernement des méthodes de récolte des données, tant quantitatives que qualitatives (statistiques, enquêtes par questionnaires, entretiens, méthodes d'observation, etc.)
- **Produire une analyse en autonomie et en collaboration avec ses pairs**
- **Faire preuve d'esprit critique et d'indépendance de jugement**
- **Communiquer de manière structurée, pertinente et argumentée, en mobilisant les concepts et méthodes de la discipline**
  - Acquérir la capacité à communiquer le résultat d'une analyse de façon claire, cohérente, structurée et attractive, sous des formes tant écrites qu'orales
  - Acquérir la capacité à traiter les données, à partir d'un état des travaux pertinents en la matière et selon les méthodes d'analyse les plus appropriées.

#### **IV. Maîtriser la communication orale et écrite**

- **Mettre en pratique des compétences linguistiques dans au moins une langue étrangère**
  - Acquérir la maîtrise de l'anglais et du néerlandais ou de l'espagnol, à l'oral comme à l'écrit ; plus spécialement, la possibilité de soutenir une conversation courante ainsi que de communiquer sur les objets et analyses des sciences sociales
  - Acquérir des aptitudes avancées pour suivre un cours, l'étudier et en présenter l'examen oral ou écrit en néerlandais et en anglais
  - Acquérir une connaissance de l'univers culturel, des particularismes et des modes de pensées liés à la langue-cible (néerlandais et anglais)
  - Familiarisation avec un environnement allophone actif (séjour ERASMUS à l'étranger en troisième année)

### STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme trilingue français-anglais-néerlandais de bachelier en sociologie et anthropologie est un programme de 1er cycle (bachelier dit de "transition"), qui comporte 180 crédits, et fait l'objet d'une découpe chronologique en trois blocs annuels de 60 crédits. Il prépare à plusieurs formations de 2e cycle (programmes de Master) que nos étudiant-es poursuivent dans une autre institution universitaire (pour le détail, se reporter à la rubrique "et après... quelles formations ?").

La première année (1er bloc) est totalement commune pour les programmes de sciences politiques, information et communication et sociologie et anthropologie organisés par la faculté. Outre la volonté pédagogique de fonder la formation sur une solide base multidisciplinaire, qui est l'une des marques de fabrique des programmes organisés à Bruxelles-Saint-Louis, ce 1er bloc annuel commun facilite les réorientations en début de cursus : un-e étudiant-e peut modifier son orientation au 2e bloc vers une des deux autres filières (sciences politiques ou information et communication) sans avoir d'unités d'enseignement à rattraper.

L'affiliation disciplinaire prend de l'ampleur au fil du cursus : dans le 2e bloc annuel standardisé, 20 crédits sont à caractère sociologiques, dans le bloc annuel standardisé 3, 30 crédits sont à caractère sociologiques.

La structure du programme se compose d'unités d'enseignement "classiques" en auditoire, d'introduction aux disciplines des sciences humaines et sociales (philosophie, droit, histoire, économie, psychologie, sociologie, science politique, information et communication), et d'enseignements méthodologiques accompagnés de travaux pratiques (ex : Démarches et méthodes de recherche en sciences sociales).

En fin de cursus, un atelier permet en outre de réaliser un travail d'équipe sur le terrain et de présenter celui-ci devant un jury de spécialistes du domaine abordé.

Chaque année, les thématiques de travail sont revues en fonction de l'actualité et des projets de recherche qui sont en cours.

## SOTB1BA Programme

### PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

---

- Obligatoire
  - ✂ Au choix
  - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
  - ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
  - ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
  - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
  - Activité avec prérequis
  - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
  - 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
-



o Langues







- **BNEER1382**
- BNEER1183 - [Néerlandais I](#)

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---



## SOTB1BA - 2e bloc annuel

---

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

### o Contenu de la formation :

---

#### o Sociologie et anthropologie

● BSOCA1211



**SOTB1BA - 3e bloc annuel**

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

**o Contenu de la formation :****o Sociologie et anthropologie**

○ BECGE1326	Mens en organisatie ■	Ludo Struyven	SI [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ BSOCA1312	Socio-anthropologie du symbolique ■	Jean-Pierre Delchambre Olivier Schmitz (supplée Jean- Pierre Delchambre)	SI [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ BSOCA1314	Milieu en samenleving ■	Benedikte Zitouni	SI [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

**⊗ Choix d'UE du bloc 3**

L'étudiant-e peut inscrire à son programme de bloc 3 les unités d'enseignement "Mutations et politiques urbaines" et/ou "Sociologie de l'action collective" et/ou "Analyses et théorie001 enseignement "Mutations et politiques urbaines"

## o Atelier pluridisciplinaire

o BPOLS1352	Ateliers	Benjamin Denis Marie Dufrasne Sophie Jacquot Emmanuelle Lenel Renaud Maes (supplée) Abraham Franssen	FB [q1+q2] [30h] [5] Crédits
-------------	----------	---	---------------------------------------

## o Langues

### o Choix d'une UE parmi :

o BANGL1392	Anglais III	Gerlanda Cipolla Marleen Cré Julie George Garkov David Leisterh Françoise Longrée (coord.) Madeline Riordan Tanja Temmerman	EN [q1] [0h] +30h] [5] Crédits
o BNEER1382	Néerlandais III	Isolde Boutsen	NE [q1] [0h] +30h] [5] Crédits

## o Unités d'enseignement optionnelles

Unité(s) d'enseignement proposée(s) en remplacement des unités d'enseignement de "Mutations et politiques urbaines" et/ou "Sociologie de l'action collective" et/ou "Analyses et théories du pouvoir" et/ou "International communications":

o BCOMU1310	Sémiotique	Anne-Sophie Collard	FB [q1] [30h] [5] Crédits
o BCOMU1250	Usage et réception des médias	Geoffroy Patriarche	FB [q1] [30h] +14h] [5] Crédits
o BCOMU1316	Enjeux et pratiques du journalisme	Marie Dufrasne	FB [q1] [30h] +15h] [5] Crédits
o BSPOL1214	Doctrines politiques	Florence Delmotte	FB [q1] [30h] +15h] [5] Crédits
o BSPOL1315	Régimes politiques	Denis Duez	FB [q1] [30h] [5] Crédits
o BHIST1312	Anthropologie historique	Eric Bousmar	FB [q1] [30h] [5] Crédits Ø
o BHIST1311	Introduction à la géographie historique	Sébastien Dubois	FB [q1] [30h] [5] Crédits
o BRELI1000	Religions d'Occident (judaïsme, christianisme, islam) et société	Benoît Bourguine Farid El Asri Raphaël Gély (coord.) David Lemler	FB [q1] [45h] [5] Crédits
o BGERM1263	Civilisation of English-speaking territories	Marleen Cré	EN [q1] [30h] [5] Crédits
o BSPOL1322	Analyse de l'action publique	Amandine Orsini Youri Vertongen (supplée Abraham Franssen)	FB [q1] [30h] [5] Crédits

### o Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

o BCOMU1315	Communication et organisations	Agnès d'Arripe	FB [q1] [30h] [5] Crédits
-------------	--------------------------------	----------------	---------------------------------

☒ BCOMU1211	Corporate communication and public relations 🇺🇵	Thomas Jacobs	EN [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	---	---------------	-----------------------------------

☒ **Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :**

☒ BHDPO1312	Analyse des relations internationales 🇺🇵	Bernard Leloup (supplée Amandine Orsini) Amandine Orsini	EN [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BSPOL1312	International relations 🇺🇵	Valentina Brogna (supplée Amandine Orsini) Amandine Orsini	EN [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BCOMU1317	Espace public, connaissance et médias 🇺🇵	Marie Dufrasne	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BCOMU1212	Socio-histoire des médias 🇺🇵	Geoffroy Patriarche	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BHIST1310	Images, films et société	Nathalie Tousignant	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BPOLS1320	Media en politiek 🇺🇵	Dave Sinardet	NL [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BHDPO1317	Partis politiques et groupes d'intérêt 🇺🇵	Olivier Paye	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BSPOL1310	Travail, emploi et protection sociale 🇺🇵	Olivier Paye	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BSPOL1313	Politique comparée 🇺🇵	Yannick Vanderborgh	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BSPOL1316	Système politique européen 🇺🇵	Denis Duez	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BHDPO1315	EU politics 🇺🇵	Valentina Brogna	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BSPOL1215	International Organizations 🇺🇵	Valentina Brogna (supplée Amandine Orsini) Amandine Orsini	

## SOTB1BA - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.  
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

#### SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

### Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html>) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

#### Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

### Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :

•

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

## Accès par valorisation des acquis de l'expérience

### Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

## Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte (<https://uclouvain.be/fr/facultes/epl/examenadmission.html>).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

Les étudiants inscrits en 1ère année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès. Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).



